



communiqué de presse

PARIS,
LE 27 JUILLET 2017

CONTACT
Caroline Cordier
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.cordier@hceres.fr

ÉVALUATION EXTERNE DU HCÉRES : UNE RECONNAISSANCE EUROPÉENNE RENOUVELÉE

L'adhésion du Hcéres à l'association européenne des agences d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (ENQA)¹ et son inscription au Registre européen (EQAR) sont renouvelées pour une période de 5 ans. Cette reconnaissance européenne conclut un processus d'évaluation débuté en 2015.

La démarche qualité du Hcéres, inscrite dans le processus de Bologne pour la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur, repose sur la complémentarité entre autoévaluation et évaluation externe. Elle permet au Haut Conseil une amélioration continue de ses pratiques et contribue à sa reconnaissance européenne.

La conformité aux standards européens

Les décisions d'ENQA (14 janvier 2017), puis d'EQAR (19 juin 2017) s'appuient sur l'évaluation externe du Haut Conseil conduite par un comité d'experts internationaux. Elles attestent de la conformité du Hcéres avec les exigences européennes en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, les ESG (*European Standards and Guidelines*).

Dans son rapport, le comité d'experts salue notamment « la mise en place d'un cycle de qualité clair et robuste » et « l'élaboration de références et critères d'évaluation des établissements et des formations qui ciblent l'insertion professionnelle des étudiants, notamment des doctorants ».

Cette reconnaissance européenne est un enjeu majeur pour le Hcéres et pour les entités qu'il évalue. Elle renforce la crédibilité du système français de recherche et d'enseignement supérieur et contribue à la visibilité internationale du Haut Conseil.

L'autoévaluation, 1^{re} pierre de la démarche qualité

Cette reconnaissance européenne conclut un processus lancé en 2015 et articulé autour de 3 étapes clés : la réalisation de l'autoévaluation, la visite du comité d'experts internationaux (11-13 juillet 2016), l'analyse du rapport d'évaluation externe par ENQA et EQAR.

Exercice fédérateur, l'autoévaluation a nourri la démarche qualité du Haut Conseil en questionnant le fonctionnement et les pratiques actuelles pour construire des pistes de développement. Ainsi, des projets ont d'ores et déjà été engagés, parmi lesquels :

- la refonte totale du processus de recours, et l'installation de la nouvelle commission des recours ;
- l'implication des étudiants dans les comités d'évaluation des formations ;
- la révision et la publication de la politique de recrutement des experts ;
- l'ajustement renforcé des référentiels aux attendus des ESG ;
- la consolidation des outils de formation des experts.

Pour piloter ces projets, un groupe de travail est installé et sera dans l'avenir force de propositions pour de nouvelles évolutions. Il s'attachera notamment à prendre en compte les recommandations formulées par le comité d'experts.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

¹ENQA : European Association for Quality Assurance in Higher Education
EQAR : European Quality Assurance Register for Higher Education

POUR EN SAVOIR PLUS...

Composition du comité d'experts internationaux

- *Président* : Jean-Marc Rapp, Professeur à l'Université de Lausanne, Président du Conseil d'accréditation suisse ;
- *Secrétaire* : Patricia Georgieva, Vice-président en charge de l'assurance qualité et de l'accréditation à l'Université de l'agriculture et de développement rural de Plovdiv, Bulgarie ;
- Maiki Udam, Directeur développement et coopération internationale à l'EKKA, Estonie ;
- Blazhe Todorovski, Vice-président de l'Union des étudiants d'Europe.

Télécharger et consulter les documents en ligne



[> Le rapport d'autoévaluation \(pdf\)](#)



[> Le rapport d'évaluation externe \(pdf\)](#)



[> L'infographie « Évaluation externe du Hcéres »](#)